

“ fièvre violente me saisit, et me fit rechercher notre petite maison, pour
“ y trouver ma santé. Ces raisons et beaucoup d’autres me font croire
“ qu’on travaillera beaucoup, et qu’on avancera fort peu, si l’on n’arrête
“ ces barbares.

III.

Nécessité d’aider les sauvages à bâtir des maisons pour leur usage et à cultiver.

“ Pour cela, il faudrait envoyer de France un certain nombre d’hom-
“ mes bien entendus à défricher et à cultiver la terre, qui travailleraient
“ pour les sauvages, à condition que ceux-ci s’arrêteraient et mettraient
“ eux-mêmes les mains à l’œuvre, résidant dans quelques maisons
“ qu’on ferait construire pour leur usage. Par ce moyen, demeurant
“ sédentaires, et voyant ce miracle de charité en leur faveur, on pourrait
“ les instruire et les gagner plus facilement. De vouloir persuader aux
“ sauvages de cultiver eux-mêmes, sans être secourus, je doute fort qu’on
“ le puisse obtenir de longtemps : ils n’y entendent rien. De plus, où
“ retireraient-ils ce qu’ils pourront recueillir ? leurs cabanes n’étant faites
“ que d’écorces, la première gelée gâtera toutes les racines et les légumes
“ qu’ils auraient ramassés. De semer des pois et du blé d’Inde, ils n’ont
“ point de place, dans leur taudis, pour les mettre en réserve. Mais qui
“ les nourrira, quand ils commenceront à défricher ? car, ils ne vivent
“ quasi qu’au jour le jour, n’ayant, pour l’ordinaire, aucune provision.”

IV.

Bourgade de Saint-Joseph de Sillery établie.

Convaincus, de plus en plus, de cette nécessité, les missionnaires trouvèrent bientôt, dans la charité d’un illustre Commandeur de Malte, Noël Brulart de Sillery, ancien ministre d’Etat, l’occasion de donner commencement à une bourgade, pour y fixer des sauvages. Ce seigneur, qui venait d’embrasser l’état ecclésiastique, et ne s’occupait plus qu’à l’exercice des œuvres de charité, voulut, comme membre de la Compagnie de la Nouvelle-France, contribuer à la conversion des sauvages de ce pays, en y établissant un couvent pour l’instruction des filles. Dans ce dessein, il y envoya, en 1637, quelques ouvriers, avec ordre d’y élever une maison, et d’y défricher quelques terres. Pour cela, l’on plaça ces hommes dans un endroit agréable, situé à une grande lieue au-dessus de Québec, où ils commencèrent, en effet, leurs travaux. Les Jésuites écrivirent cependant au Commandeur qu’il ferait une œuvre très-agréable à Dieu, s’il voulait appliquer le travail de ces hommes au soulagement des sauvages ; et avant qu’on eût pu recevoir sa réponse, une maison se trouvant construite, au printemps de l’année suivante 1638, on y plaça deux de ces familles errantes, composées d’environ vingt personnes, D’autres sauvages circonvoisins, informés de la faveur faite à ceux-ci,